



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le mardi 18 février 2025 — N° 183**

**Présidente de l'Assemblée nationale :  
Mme Nathalie Roy**

---



La séance est ouverte à 10 heures.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption du principe*

M. Skeete, ministre délégué à l'Économie, propose que le principe du projet de loi n° 85, Loi modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau réglementaire et administratif, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 85 est adopté.

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 85 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 13 février 2025, sur la motion de M. Dubé, ministre de la Santé, proposant que le principe du projet de loi n° 83, Loi favorisant l'exercice de la médecine au sein du réseau public de la santé et des services sociaux, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 83 est adopté.

18 février 2025

---

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 83 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la santé et des services sociaux.

La motion est adoptée.

### **Projets de loi d'intérêt privé**

#### *Adoption du principe*

Mme Hébert (Saint-François) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 213, Loi concernant certains immeubles situés dans la Municipalité de Dixville, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 213 est adopté.

#### *Adoption*

Mme Hébert (Saint-François) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 213, Loi concernant certains immeubles situés dans la Municipalité de Dixville, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 213 est adopté.

18 février 2025

---

### Motions du gouvernement

L'Assemblée tient le débat sur la motion faisant suite au dépôt, le 28 janvier 2025, par Mme Biron, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, de la Décision n°1/2024 du Comité mixte de la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles du 10 octobre 2024 établissant un accord de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles pour les architectes dans le cadre de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne et ses États membres.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale approuve la Décision n°1/2024 du Comité mixte de la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles du 10 octobre 2024 établissant un accord de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles pour les architectes dans le cadre de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne et ses États membres.

Mme Soucy, première vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la durée de ce débat restreint : 57 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 31 minutes 4 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 20 minutes 34 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; 6 minutes 51 secondes sont allouées au troisième groupe d'opposition; et 1 minute 30 secondes sont allouées à chacun des députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

À 12 heures, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 13 h 40.

En conséquence, conformément à l'article 52 du Règlement, le débat sur la motion de Mme Biron, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, est ajourné au nom de M. Morin (Acadie).

**18 février 2025**

---

Les travaux reprennent à 13 h 40.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Benjamin (Viau) fait une déclaration afin de souligner le Mois de l’histoire des Noirs.

---

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner le 30<sup>e</sup> anniversaire de l’Association des familles Roy d’Amérique.

---

Mme Nichols (Vaudreuil) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Sébastien Daviau.

---

M. Fontecilla (Laurier-Dorion) fait une déclaration afin de souligner le travail de la Table de concertation culturelle Villeray–Parc-Extension.

---

M. Girard (Lac-Saint-Jean) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Elliot Bouchard.

**18 février 2025**

---

M. Sainte-Croix (Gaspé) fait une déclaration afin de féliciter les organisateurs et les participants de la Saucette de Gaspé, activité de financement tenue au profit d'Opération Enfant Soleil.

---

Mme Roy (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 45<sup>e</sup> anniversaire du Club Saint-Luc de Verchères.

---

M. Roberge (Chambly) fait une déclaration afin de souligner la tenue d'une campagne de financement au profit de la Maison Stéphane-Fallu.

---

Mme Tremblay (Hull) fait une déclaration afin de souligner le 45<sup>e</sup> anniversaire du Centre de travail LARO.

---

M. Lamontagne (Johnson) fait une déclaration afin de souligner le 60<sup>e</sup> anniversaire du Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste de Drummondville.

---

Du consentement de l'Assemblée, M. Benjamin (Viau) reprend sa déclaration afin de souligner le Mois de l'histoire des Noirs.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 54.1 du Règlement, M. Lévesque (Chapleau) fait une déclaration afin de souligner le 40<sup>e</sup> anniversaire du Carrefour jeunesse-emploi de l'Outaouais.

---

18 février 2025

---

Mme Guilbault (Louis-Hébert) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jean-Marc Auclair.

---

À 13 h 57, Mme D'Amours, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 14 h 05.

---

Moment de recueillement

### **Dépôts de documents**

Mme Bélanger, ministre responsable des Aînés, dépose :

Le rapport sur l'application de la Loi concernant les soins de fin de vie 2019-2024;  
(Dépôt n° 2278-20250218)

Le rapport sur la situation des soins de fin de vie au Québec du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2023 de la Commission sur les soins de fin de vie.  
(Dépôt n° 2279-20250218)

---

18 février 2025

---

M. Skeete, ministre délégué à l'Économie, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies;

(Dépôt n° 2280-20250218)

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 du Fonds de recherche du Québec – Santé;

(Dépôt n° 2281-20250218)

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 du Fonds de recherche du Québec – Société et culture.

(Dépôt n° 2282-20250218)

---

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 221 concernant le Plan d'action ministériel en santé et bien-être des hommes, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 6 décembre 2024 par M. Zanetti (Jean-Lesage);

(Dépôt n° 2283-20250218)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 19 novembre 2024 par M. Bérubé (Matane-Matapédia) concernant une demande visant à suspendre les modifications apportées au crédit d'impôt pour les services de production cinématographique;

(Dépôt n° 2284-20250218)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 26 novembre 2024 par M. Grandmont (Taschereau) concernant le maintien et l'amélioration du service de lignes de train de banlieue de Montréal;

(Dépôt n° 2285-20250218)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 28 novembre 2024 par M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) concernant la mise sur pied d'actions pour l'amélioration de la qualité éducative et du traitement des plaintes dans les services de garde éducatifs à l'enfance.

(Dépôt n° 2286-20250218)

18 février 2025

---

Mme la présidente dépose :

Une lettre que lui a adressée M. Marc Miller, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada, en réponse à la motion adoptée par l'Assemblée nationale, le 1<sup>er</sup> février 2024, concernant le versement des sommes réclamées pour l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'asile;

(Dépôt n° 2287-20250218)

Copie du préavis de la motion proposée par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 19 février 2025, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 2288-20250218)

### Dépôts de pétitions

M. Zanetti (Jean-Lesage) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 297 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la création d'une aire protégée agricole et naturelle sur le territoire de Rabaska à Lévis.

(Dépôt n° 2289-20250218)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

18 février 2025

---

### Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), conjointement avec M. Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage à Mme Antonine Maillet, romancière et dramaturge acadienne, décédée hier à l'âge de 95 ans;

QU'elle se remémore ses nombreuses œuvres et créations, notamment le personnage de la Sagouine ainsi que son roman le plus célèbre, Pélagie-la-Charrette, qui lui a valu le prestigieux prix Goncourt en 1979 et qui a su perpétuer le souvenir de la tragédie que fut la déportation des Acadiens;

QU'elle prenne acte de l'ampleur de son legs littéraire et culturel envers la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick et plus largement envers la diaspora acadienne, ainsi que l'ensemble de la francophonie;

QU'elle se remémore les nombreux honneurs et distinctions qui lui ont été rendus, notamment le titre de Commandeur de l'Ordre national de la Légion d'honneur de France, le titre d'officier de l'Ordre du Canada et le titre d'officier de l'Ordre national du Québec;

QU'elle rappelle le lien particulier qu'entretenait Mme Antonine Maillet avec la Ville de Montréal, où elle a élu domicile, et toute l'affection que lui portaient les Québécoises et les Québécois;

QU'elle exprime ses plus sincères condoléances à sa famille et ses proches endeuillés;

QU'enfin, elle observe une minute de silence en la mémoire de cette ardente défenseure de la langue française.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

18 février 2025

---

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme D'Amours, deuxième vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Grandmont (Taschereau), conjointement avec M. Derraji, leader de l'opposition officielle, et M. Paradis (Jean-Talon), propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte que le premier ministre s'est montré favorable à l'implantation d'un nouveau lien autoroutier entre Québec et Lévis;

QU'elle rappelle que la protection du patrimoine mondial de l'UNESCO est une responsabilité collective inaliénable et qu'aucun projet d'infrastructure ne doit compromettre la préservation de cet héritage exceptionnel;

QU'elle souligne également l'importance de protéger les paysages uniques de l'île d'Orléans, qui font partie intégrante du patrimoine visuel et culturel de la région de Québec;

QU'elle demande au gouvernement du Québec de respecter les principes de préservation du patrimoine et de développement durable dans ses projets d'infrastructure.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **386** en annexe)

Pour : **95** Contre : **0** Abstention : **0**

---

18 février 2025

---

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), conjointement avec M. Fortin (Pontiac), M. Marissal (Rosemont), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Chassin (Saint-Jérôme), présente une motion concernant la mise en place de mesures pour favoriser la dénonciation sans risque de représailles pour le personnel du réseau de la santé; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Drainville, ministre de l'Éducation, conjointement avec Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale réitère que les élèves ont droit à un climat sain, sans intimidation, sans violence et sans influence religieuse;

QU'elle rappelle que des événements comme ceux qui se sont déroulés à l'école Bedford sont inacceptables au Québec;

QUE l'Assemblée nationale appuie l'intention du gouvernement de légiférer afin d'éradiquer toute tentative d'introduire des manifestations de nature religieuse ou des actes ou comportements relevant de l'obscurantisme religieux ou toute autre forme de comportement ou de propos sexiste, raciste, homophobe, transphobe ou discriminatoire dans les écoles publiques québécoises.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **387** en annexe)

Pour : **93** Contre : **0** Abstention : **0**

---

**18 février 2025**

---

Conformément à l'article 129 du Règlement, M. Laframboise, whip en chef du gouvernement, propose :

QUE la députée d'Abitibi-Ouest soit nommée membre de la Commission de l'aménagement du territoire en remplacement du député de Richelieu;

QUE le député de Masson soit nommé membre de la Commission des finances publiques en remplacement du député de Maskinongé;

QU'enfin, ces changements prennent effet immédiatement.

La motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission des relations avec les citoyens, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 84, Loi sur l'intégration nationale, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques le mardi 25 février 2025, de 9 h 45 à 12 h 25 et après les avis touchant les travaux des commissions vers 15 h 15 à 19 h 20, le mercredi 26 février 2025 après les avis touchant les travaux des commissions vers 11 h 15 à 12 h 50 et de 15 heures à 18 h 15, le jeudi 27 février 2025 après les avis touchant les travaux des commission vers 11 h 15 à 12 h 50 et de 14 heures à 16 h 25 et le mardi 18 mars 2025, de 9 h 45 à 12 h 10 et après les avis touchant les travaux des commission vers 15 h 15 à 19 h 20;

18 février 2025

---

QU'à cette fin, la Commission entend les personnes et organismes suivants :

M. Gérard Bouchard  
M. Guillaume Rousseau, Institut de recherche sur le Québec  
M. Guy Rocher, sociologue  
Commissaire à la langue française  
Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes  
Union des municipalités du Québec  
Centrale des syndicats du Québec  
Québec Community Group Network  
Culture pour tous  
Vision Diversité  
Société des musées du Québec  
Télé-Québec  
L'Association des commissions scolaires anglophones du Québec  
Laboratoire de recherche en relations interculturelles de l'Université de Montréal  
M. David Carpentier, professeur à l'Université d'Ottawa  
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec  
Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador  
M. Paul Eid, professeur à l'Université du Québec à Montréal  
Regroupement des Organismes en Francisation du Québec  
Mouvement laïque québécois  
Droits collectifs Québec  
Centre d'appui aux communautés immigrantes  
Confédération des Syndicats Nationaux  
Regroupement des festivals régionaux artistiques indépendants  
Regroupement des événements majeurs et internationaux  
Union des artistes  
Complexe X – Immigration

18 février 2025

---

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 36 secondes pour l'opposition officielle, 1 minute 12 secondes au deuxième groupe d'opposition, 1 minute 12 secondes pour le député indépendant;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle, 3 minutes 30 secondes pour le deuxième groupe d'opposition, 3 minutes 30 secondes pour le député indépendant;

QU'une suspension de 5 minutes soit prévue entre les échanges avec chaque organisme;

QUE le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration soit membre de ladite Commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 69, Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 82, Loi concernant l'identité numérique nationale et modifiant d'autres dispositions;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 86, Loi visant à assurer la pérennité du territoire agricole et sa vitalité;

18 février 2025

---

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 81, Loi modifiant diverses dispositions en matière d'environnement.

\_\_\_\_\_

Mme D'Amours, deuxième vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes se réunira en séance de travail afin de procéder à une formation sur l'encadrement légal et réglementaire des géants du Web;
- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions concernant la construction de l'urgence, des soins intensifs et du bloc opératoire au Centre hospitalier Hôtel-Dieu d'Amos.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

Mme D'Amours, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 19 février 2025, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale déclare que l'imposition de tarifs à l'exportation sur l'aluminium québécois, tel que proposée par le premier ministre du Québec, serait néfaste pour l'industrie québécoise de l'aluminium et tout particulièrement pour l'économie de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

\_\_\_\_\_

18 février 2025

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Motions du gouvernement

L'Assemblée reprend le débat ajourné plus tôt au cours de la présente séance sur la motion faisant suite au dépôt, le 28 janvier 2025, par Mme Biron, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, de la Décision n°1/2024 du Comité mixte de la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles du 10 octobre 2024 établissant un accord de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles pour les architectes dans le cadre de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne et ses États membres.

Le débat terminé, la motion est adoptée. En conséquence, cet engagement est approuvé.

À 15 h 30, à la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, Mme D'Amours, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 18 h 30.

### Débats de fin de séance

À 18 h 30, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys) à Mme Fréchette, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, portant sur le sujet suivant : « La déclaration préoccupante du premier ministre qui propose de taxer l'industrie québécoise de l'aluminium qui exporte aux États-Unis ». Mme Duranceau, ministre responsable de l'Habitation, remplace la ministre pour ce débat.

---

À 18 h 43, Mme Soucy, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 19 février 2025, à 9 h 40.

*La Présidente*

**NATHALIE ROY**

18 février 2025

---

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de M. Grandmont (Taschereau), conjointement avec M. Derraji, leader de l'opposition officielle, et M. Paradis (Jean-Talon) :

(Vote n° 386)

POUR - 95

Abou-Khalil (CAQ)	Derraji (PLQ)	Kelley (PLQ)	Poulet (CAQ)
Allaire (CAQ)	Déry (CAQ)	Labrie (QS)	Poulin (CAQ)
Arseneau (PQ)	Dionne (CAQ)	Lachance (CAQ)	Prass (PLQ)
Asselin (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Drainville (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Provençal (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Dufour (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Roberge (CAQ)
(Prévost)	Dufour (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bernard (CAQ)	(Mille-Îles)	LeBel (CAQ)	Roy (CAQ)
Béubé (PQ)	Duranceau (CAQ)	Lecours (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Biron (CAQ)	Émond (CAQ)	(Les Plaines)	Schmaltz (CAQ)
Blais (CAQ)	Fontecilla (QS)	Leduc (QS)	Schneeberger (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lemay (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Boivin Roy (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Simard (CAQ)
Bouazzi (QS)	Garceau (PLQ)	(Chauveau)	Skeete (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lévesque (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Bussière (CAQ)	Girard (CAQ)	(Chapleau)	Tanguay (PLQ)
Cadet (PLQ)	(Groulx)	Maccarone (PLQ)	Tardif (CAQ)
Caire (CAQ)	Grandmont (QS)	Malette (CAQ)	Thouin (CAQ)
Caron (CAQ)	Grondin (CAQ)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ)
(Portneuf)	Guilbault (CAQ)	Massé (QS)	(Dubuc)
Caron (PLQ)	Guillemette (CAQ)	McGraw (PLQ)	Tremblay (CAQ)
(La Pinière)	Hébert (CAQ)	Montigny (CAQ)	(Hull)
Champagne Jourdain (CAQ)	Jacques (CAQ)	Morin (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
Charest (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Nichols (IND)	Zanetti (QS)
Chassin (IND)	Jolin-Barrette (CAQ)	Paradis (PQ)	
Cliche-Rivard (QS)	Julien (CAQ)	Picard (CAQ)	

18 février 2025

---

Sur la motion de M. Drainville, ministre de l'Éducation, conjointement avec  
Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et  
Mme Nichols (Vaudreuil) :

(Vote n° 387)

**POUR - 93**

Abou-Khalil (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Kelley (PLQ)	Picard (CAQ)
Allaire (CAQ)	Derraji (PLQ)	Labrie (QS)	Poulet (CAQ)
Arseneau (PQ)	Dionne (CAQ)	Lachance (CAQ)	Poulin (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Prass (PLQ)
Bachand (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Proulx (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	(Mille-Îles)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Prévost)	Dufour (CAQ) (Abitibi-Est)	Lamontagne (CAQ)	Reid (CAQ)
Bernard (CAQ)	Duranceau (CAQ)	LeBel (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bérubé (PQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ) (Les Plaines)	Rotiroti (PLQ)
Biron (CAQ)	Fontecilla (QS)	Leduc (QS)	Roy (CAQ)
Blais (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lemay (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lévesque (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bouazzi (QS)	Gendron (CAQ)	(Chauveau)	Setlakwe (PLQ)
Boulet (CAQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ) (Chapleau)	Simard (CAQ)
Bussière (CAQ)	(Groulx)	(Chapleau)	Skeete (CAQ)
Cadet (PLQ)	Grandmont (QS)	Maccarone (PLQ)	St-Louis (CAQ)
Caire (CAQ)	Groncin (CAQ)	Mallette (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Caron (CAQ) (Portneuf)	Guilbault (CAQ)	Martel (CAQ)	Tardif (CAQ)
Caron (PLQ) (La Pinière)	Guillemette (CAQ)	Massé (QS)	Thouin (CAQ)
Champagne Jourdain (CAQ)	Hébert (CAQ)	McGraw (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Charest (CAQ)	Jacques (CAQ)	Montigny (CAQ)	(Dubuc)
Chassin (IND)	Jeannotte (CAQ)	Morin (PLQ)	Tremblay (CAQ) (Hull)
	Jolin-Barrette (CAQ)	Nichols (IND)	Zaga Mendez (QS)
	Julien (CAQ)	Paradis (PQ)	Zanetti (QS)